

Gilles HOUDOUIN,
Conseiller Régional de Normandie,
membre de la commission "Développement économique,
Enseignement supérieur et Numérique"

Madame Estelle GRELIER Secrétaire d'État en charge des Collectivités territoriales

<u>Objet</u> : situation de la cimenterie Lafarge

Madame la Ministre,

Depuis plusieurs mois, nous avons été nombreux et nombreuses a demander la tenue d'une table ronde sur l'avenir de la cimenterie Lafarge de Saint-Vigor d'Ymonville, table ronde qui aurait regroupé tous les acteurs (direction, élus, syndicats, salariés, collectivités territoriales) afin d'étudier toutes les solutions possibles autres qu'un abandon pur et simple de la production sur notre territoire.

Avec Jean-Paul Lecoq, maire de Gonfreville l'Orcher et conseiller départemental, Thierry Foucaud, vice-président du sénat, Céline Brulin, conseillère régionale, et Gilbert Le Maitre, maire de Saint-Vigor d'Ymonville, nous avons plusieurs fois réclamé une telle rencontre.

Initialement programmée pour le 30 mai, elle a été ajournée sine die par M. Lobit, sous-préfet du Havre, en raison des "événements". Toutefois, celui-ci nous avait fait part de l'entrevue que vous aviez obtenue le 15 juin pour l'intersyndicale de la cimenterie Lafarge avec le cabinet du Ministre de l'Économie. Il nous avait assuré que vous vous proposiez, je cite, "de revenir vers les participants à la réunion envisagée à l'issue."

Sauf erreur de ma part, nous n'avons pas eu de retour, ni de votre part, ni de Monsieur le Souspréfet.

Les salariés et salariées de la cimenterie, et plus généralement du groupe Holcim, sont pourtant en droit de se demander de quoi leur avenir va être fait.

Alors que de tous bords politiques des voix s'élèvent pour demander le maintien de l'exploitation sur le site¹, l'État va t'il laisser Holcim licencier sans raison autre que boursière ?

Va t'il laisser faire, sans réagir, un groupe industriel dont les turpitudes ont récemment été mises à jour, tant en ce qui concerne les trafics de "quotas carbone" ou ses liens plus que troubles avec Daesch au Moyen-Orient, sans même parler du scandaleux parachute doré de 5,9 millions d'euros

¹ voir par exemple les prises de position d'Hubert Dejean de La Bâtie, vice-président de la Région Normandie, vice-président de l'Agglomération Havraise et maire de Sainte-Adresse, Nouveau Centre.

touché par son ancien PDG lors de son départ, avec la promesse d'une "retraite chapeau" de 640 000 euros annuels ?

l'État va t-il laisser ce groupe fragiliser encore un peu plus l'économie de notre territoire, après avoir pillé pendant plus de quarante ans la matière première de nos falaises, et extrait ses profits de la richesse créée par les ouvrier(e)s, employé(e)s et cadres du site? Celles-ci et ceux-ci, alors qu'au premier semestre 2015, le groupe affichait encore un résultat d'exploitation en hausse de 40% par rapport à 2014, ainsi qu'un résultat net en hausse de 29%, et alors qu'ils avaient accepté de jouer le jeu d'un "plan de compétitivité" avec les conséquences induites, seront-ils purement et simplement remerciés en leur montrant la porte?

Les salarié(e)s ont aujourd'hui tout lieu de penser que les pouvoirs publics les ont abandonnés. Il arrive un moment où l'État doit prendre ses responsabilités et ce moment est venu.

Dans son dernier courrier au sous-préfet, écrit en notre nom à tous le 24 juin, Jean-Paul Lecoq estimait qu'il serait incompréhensible que la table ronde demandée et ajournée ne se tienne pas avant le 14 juillet. A ce jour, toujours aucune réponse.

Aujourd'hui, c'est à vous, Madame la Ministre, que je demande de bien vouloir œuvrer à la tenue de cette table ronde, afin non seulement de nous faire part des résultats de l'entrevue du 15 juin, mais aussi pour que toutes les parties intéressées par le maintien du site de Saint-Vigor d'Ymonville puissent échanger leurs idées et proposer leurs solutions.

A défaut de pouvoir l'organiser avant l'été, je vous demande de bien vouloir la convoquer dès la rentrée de septembre, et, en attendant, d'user de votre influence au sein du gouvernement afin que toute décision de fermeture effective du site soit ajournée.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments respectueux,

Gilles HOUDOUIN

